



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU MARDI 3 NOVEMBRE 2015

PRÉSENTS : MM. Maurice TEULIER, Kévin ASSEMAT, Pierre BALITRAND, Gérard DECEMBRE, Bernard FREJAVILLE, Bernard GIBERGUES, Thierry OCULE, Alain PAUZIES, Alain PUEL, Jacques REYNES, Daniel SALESSE ; Mme Véronique ROMULUS.

Absents: Joël LAUGIER, , Arnaud PILLE ; Mmes Valérie BLAZY, Christel ESPINASSE, Roselyne PORTAL.

INVITEE: Josiane VAUR

Ouverture de séance par le président

Je vais comme tous les mois vous faire part de mes activités du mois d'octobre, ou j'ai représenté notre comité.

Le 2 octobre : A l'amphithéâtre de la CCI pour la remise des médailles du Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative. A cette occasion, Bernard FREJAVILLE s'est vu attribuer la médaille d'ARGENT. Etant absent, elle lui sera remise au cours de notre Comité Directeur du mercredi 1^{er} Décembre.

Le 10 octobre : A naucelle, remise de la médaille de Bronze de la FFBB à Emilie RICARD joueuse et dirigeante du club depuis de nombreuses années.

Les 16 et 17 octobre : Assemblée générale de la FFBB à Nantes, accompagné par Gérard Décembre.

Une large place a été occupée par la réforme territoriale.

Le vendredi après-midi Jean-Pierre SIUTAT, président de la FFBB, nous a informés des entretiens entre la FFBB et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, nous rappelant que la FFBB se donnerait toute la prochaine mandature, soit 4 années, pour intégrer la nouvelle Région.

Il a, à plusieurs reprises, énoncé les problématiques qui se poseraient en Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon, nous demandant de rassurer nos clubs.

Pour nous aider dans ce domaine, Mathieu LACHENAUD salarié de la FFBB avec lequel je me suis entretenu individuellement, pourra nous accompagner et répondre à nos questionnements.

Samedi matin AG avec l'élection d'un nouveau membre au Comité Directeur de la FFBB. Yannick SOUVRE, seule candidate, a été élue.

Présentation de l'ensemble des bilans qui ont tous été adoptés à l'unanimité.

Dans son intervention, Jean-Pierre SIUTAT a mis l'accent sur les 4 années délicates de la prochaine mandature afin de préparer notre territoire aux réformes souhaitées par l'ETAT. Comment allons-nous nous organiser ??? Fusion des CD ???, compétitions par pôles ???. L'enquête souhaitée par la FFBB, concernant « notre patrimoine, nos finances », que nous devons rendre pour la 31 janvier 2016, seront des éléments étudiés par la FFBB mais bien évidemment toujours en concertation très étroite avec les Comités.

Le président nous a également annoncé qu'il se positionnait pour une nouvelle mandature 2016 / 2020. Il a aussi mis l'accent sur le fait que nous les élus ne devons pas faire de cette réforme une affaire personnelle mais être toujours en relation avec notre Comité Directeur.

Jean-Pierre HUNCKLER trésorier, sans tirer une sonnette d'alarme, nous dit d'être très vigilants sur les baisses des dotations financières.

En soirée comme tous les ans nous avons participé au dîner de Gala avec remise des récompenses fédérales.

COURRIERS FFBB

Dossier à renseigner en vue de la réforme territoriale.

COURRIERS CONSEIL DEPARTEMENTAL

Nous informe de la reconduction du Contrat d' Objectif et de l'Accord Cadre pour la nouvelle saison.

COURRIERS CLUBS

Villefranche de Rouergue : A l'attention de Gérard DECEMBRE et Alain PAUZIES.

Lunac : Se porte candidat pour organiser l'AG électorale du Comité le samedi 18 Juin 2016 à 9h30.

Saint Geniez d'Olt : Courrier pour la CDO.

COMMISSION TECHNIQUE

Alain PUEL

FORMATION DU JOUEUR

Sélections départementales :

Le processus de détection se met en place. Le CTF commence les visites sur les clubs lors des entraînements et des compétitions.

Pour rappel, les pré sélections auront lieu les 19 et 20 décembre. Nous sommes toujours à la recherche de salles pour les entraînements.

4 dimanches matin suivront ainsi qu'un stage de 2 jours pour chaque génération.

Un lien va également être envoyé aux dirigeants de club à transférer aux éducateurs des U12-U13 afin de communiquer une liste de potentiels que nous convoquerons par la suite.

Section sportive :

Le premier cycle s'est achevé avec des évaluations sur le tir en course et sur l'adresse. De beaux progrès sont notés chez les U13.

Un nouveau cycle de 6 semaines va attaquer sur la mécanique de tir, et les fondamentaux individuels liés à l'aisance.

U11 Tour :

La première journée de cette nouvelle action a été un réel succès. Nous avons accueilli pas moins de 35 jeunes nés en 2005-2006 sur la journée du 20 octobre à La Primaube.

Quelques potentiels prometteurs ont été observés et laisse entrevoir une génération 2005 intéressante. A noter que, pour une fois, seulement 9 filles étaient présentes.

FORMATION DE CADRE :

Formation animateur arbitre :

Les 8 stagiaires présents ont pu profiter de tout un panel d'intervenants : Alain Puel, Daniel Salesse, Jérôme Adam, Nicolas flottes, Hakim Bouchouicha, Philippe creton, et Nicolas Hirt. Ils ont pu également conduire des séances d'entraînements U11 et U13-U15. Merci au club de Rignac pour la mise à disposition de ces joueurs et de l'ensemble de son matériel.

7 stagiaires ont été diplômés sur 8, le 8^{ème} n'ayant pas l'âge requis. La ligue a d'ailleurs repris l'ensemble des CTF leur rappelant que pour des raisons de responsabilité et d'assurance, les - de 16 ans ne sont pas autorisés en formation fédérale.

Formation dirigeants :

Peu de monde présent sur cette soirée très enrichissante. Olivia Bengué, formatrice en communication à la CCI et responsable du service communication du conseil départemental, nous a fait profiter de ses connaissances en termes de communication externe.

Espérons que les quelques dirigeants présents verront la communication sous un autre angle.

Intervention :

Le CTF va démarrer un accompagnement auprès d'un entraîneur U11 de Réquista.

DEVELOPPEMENT :

Labellisation :

Le club des Berges du Lot a sollicité le CTF pour réaliser un état des lieux du fonctionnement mini basket dans le but d'obtenir le label 2 étoiles. Quelques critères ont été jugés "à améliorer" afin de répondre pleinement aux attendus de la labellisation EDMB

Aveyron Basket Mag :

Le prochain numéro présentera un article technique d'un entraîneur national très apprécié en Aveyron. Surprise !!

COMMISSION DES OFFICIELS

Thierry OCULE

COACHING DES ARBITRES :

Le coaching des arbitres a débuté. Quatre officiels ont été coachés par Kevin Assemat. Il se poursuivra en priorité pour les jeunes arbitres et les potentiels.

RECYCLAGE DES ARBITRES :

Après la deuxième séance proposée le 18 octobre et animée par Kevin Assemat, certains arbitres ne se sont pas encore mis à la disposition de la CDO.

Les présidents de clubs seront directement informés car cette situation risque de leur causer des difficultés d'application de la charte des officiels.

VALIDATION DES ARBITRES EN FORMATION :

Les initiateurs-arbitres ont été informés de la procédure de validation du niveau départemental de pratique. Le tutorat a débuté en octobre.

Jessy Serna, licencié au club de Druelle, a brillamment validé le niveau départemental.

Une seconde procédure de validation débutera prochainement pour Axel Bès, licencié au club de Millau.

CHARTRE DES OFFICIELS :

Les clubs vont recevoir tous les documents relatifs à la charte des officiels.

Les championnats de la division 2 (D2M et D2F) et U17 départementaux n'étant pas soumis à obligation de désignation, la CDO informe les clubs que des désignations pourront être faites lors des rencontres relevant de ces championnats uniquement si l'effectif d'arbitres disponibles est suffisant.

Lorsque des désignations seront possibles, les correspondants des clubs les recevront à l'avance de façon à pouvoir prendre leurs dispositions dans le cas contraire.

COUPE DU COMITE :**2^{ème} tour MASCULINS : Vendredi 4 décembre 2015 à 21 h00**

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	HAND.		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	HAND.
4	ALBA 3	D2M	7	\	MARTIEL 1	D1M	/
5	RIEUPEYROUX 2	D2M	7	\	ALABA 2	D1M	/
6	Ent. BCBH/Berges du L.	D1M	/	\	LAISSAC 1	D1M	/
7	MILLAU	D1M	/	\	I.E. DRUELLE 2	D1M	/
8	BASKET-VALLON	D1M	/	\	ONET BASKET	D1M	/
9	I.E. OLEMPS 1	D1M	/	\	RIEUPEYROUX 1	D1M	/
10	MARTIEL 2	D2M	7	\	RIGNAC	D1M	/

1^{er} tour FEMININS : Dimanche 6 décembre 2015 à 15 h 00

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	HAND.		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	HAND.
1	SERENES 2	D2F	7	\	BERGES DU LOT	D1F	/
2	I.E.CTC RAB 2	D2F	7	\	NAUCELLE	D1F	/
3	ONET BASKET	D2F	7	\	MORLHON	D1F	/
4	ST-GENIEZ	D1F	/	\	B.B.V.	D1F	/
5	RIEUPEYROUX	D1F	/	\	ALBA	D1F	/
6	I.E.OLEMPS	D2F	7	\	BASKET-VALLON	D1F	/
7	BC DES LACS 2	D2F	7	\	RIGNAC 2	D1F	/

Les Finales de la **Coupe de l'Aveyron, de la Coupe du Comité et de la Coupe de l'Avenir** auront lieu le samedi 30 avril 2016 à RODEZ (Amphithéâtre et Gymnase Ginette Mazel)

LISTES DES BRÛLES :

L'état des brûlés est en cours de vérification et une révision des listes va être proposée.

E-MARQUE – LICENCES :

Lorsque le fichier import n'a pu être téléchargé (ou qu'il ne peut être ouvert au début de la rencontre), le fichier export.zip qui sera généré à la fin du match ne sera pas exploitable par la FFBB. Dans ce cas-là il faut impérativement saisir le résultat de la rencontre sur le module club et adresser la feuille de match (fichier pdf qui lui, est bien généré) à pauzies@wanadoo.fr.

Il est recommandé, avant toute rencontre, d'avoir testé son ordinateur avec le logiciel « e-marque » qui ne doit pas être en conflit avec Adobe Reader (lui-même installé également sur l'ordinateur) ... eh oui, cela est arrivé ! Un ordinateur de secours a alors été nécessaire.

A partir de la 5^{ème} journée seniors (6, 7 et 8 novembre), les résultats (ou le fichier « export.zip ») devant être saisis avant dimanche 20 h, il ne sera plus toléré aucun manquement ou retard.

A partir de la 5^{ème} journée, également, il ne sera plus toléré de licences manquantes. Les clubs contrevenant s'exposent aux sanctions prévues à cet égard.

A partir de la 5^{ème} journée, enfin, il est recommandé aux clubs de vérifier que toutes les photos sont bien collées sur les licences, maintenant imprimées, pour certaines, depuis plus de 2 mois.

Le **responsable de l'Organisation**, ne pouvant apposer sa signature en bas de la feuille de marque car rien n'est prévu à cet effet, il est recommandé de l'inscrire en tant que **Commissaire**.

JEUNES (U13, U15, U17) :

Les poules concernant les 71 équipes aveyronnaises de JEUNES (=) ont été établies le mardi 22 octobre en présence des représentants des 8 départements de la Ligue des Pyrénées. (Voir Document ci-dessous).

La première journée aura eu lieu le samedi 7 novembre et, suivant les poules, la compétition va durer de 14 à 18 semaines.

N'oubliez pas d'utiliser le module club et sa fonction « dérogation » pour modifier les horaires de vos matches si ceux prédéfinis ne vous convenaient pas. **L'utilisation de l'e-marque est obligatoire dans toutes les poules gérées par le CD 12.**

Championnat Régionale et Interdépartemental des JEUNES RESULTATS et CLASSEMENT des 71 équipes Aveyronnaises

U17 M	<u>Qualif IR - LIGUE</u>	<u>Qualif. Rég. - LIGUE</u>			<u>Niveau 2 (5)</u>
	<u>Rodez</u>	<u>Rignac</u>			<u>ALBA</u> <u>EN – ADO 1 (Druelle)</u> <u>EN – ADO 2 (Olemps)</u> <u>Millau</u> <u>EN – BOA (BBV)</u>
U17 F	<u>Qualif IR - LIGUE</u>	<u>Qualif. Rég. - LIGUE</u>			<u>Niveau 2 (6)</u>
	<u>IE – RAB (Rodez)</u>	<u>BCBH</u>			<u>B- Vallon</u> <u>Druelle</u> <u>Olemps</u> <u>EN – BOA (Martiel)</u> <u>Naucelle</u> <u>EN – RAB (LPB)</u>
U15 M					<u>Niveau 2 (7)</u>
					<u>ALBA</u> <u>Laissac</u> <u>Millau</u> <u>EN – ADO (Olemps)</u> <u>EN – RAB 1 (Rodez)</u> <u>EN – RAB 2 (Rodez)</u> <u>B.B.V.</u>
U15 F	<u>Qualif IR - LIGUE</u>			<u>Niveau 2 – Poule A (8)</u>	<u>Niveau 2 – Poule B (7)</u>
	<u>CCTC - RAB</u>			<u>ALBA 1</u> <u>EN – ADO 1 (Olemps)</u> <u>B-Vallon</u> <u>Martiel</u> <u>Rignac</u> <u>EN – BOA (BBV)</u> <u>EN – Berges du</u> <u>lot/BCBH</u> <u>EN – RAB (LPB)</u>	<u>ALBA 2</u> <u>EN – ADO 2 (Druelle)</u> <u>Millau</u> <u>Naucelle</u> <u>EN – Réquista/BC des Lacs</u> <u>Laissac</u> <u>EN – Rieupeyroux/Serènes</u>
U13 M		<u>Niveau 1 – LR23 – Poule A</u>		<u>Niveau 2 – Poule A (6)</u>	<u>Niveau 2 – Poule B (6)</u>
		<u>IE – RAB (Rodez)</u>		<u>ALBA 1</u> <u>ALBA 2</u> <u>B.B.V.</u> <u>EN – BOA (BBV)</u> <u>EN – Berges du</u> <u>Lot/BCBH</u> <u>B-Valon</u>	<u>Millau</u> <u>EN – ADO (Olemps) – mixte</u> <u>EN – RAB 2 (Rodez)</u> <u>ONET BC – mixte</u> <u>Rieupeyroux</u> <u>EN – RAB 3 (Rodez)</u>
U13 F	<u>Régional - LR23 – Poule B</u>	<u>Niveau 1 – LR23 – Poule B</u>	<u>Niveau 2 – Poule A (6)</u>	<u>Niveau 2 – Poule B (6)</u>	<u>Niveau 2 – Poule C (5)</u>
	<u>IE – RAB (Rodez)</u> <u>BC Rignac</u>	<u>Saint-Geniez</u>	<u>ALBA 1</u> <u>Martiel</u> <u>EN – BCBH/Berges du</u> <u>Lot</u> <u>B-Vallon</u> <u>Rignac</u> <u>B.B.V.</u>	<u>ALBA 2</u> <u>EN – BOA (BBV)</u> <u>Serènes</u> <u>Naucelle</u> <u>EN – RAB (BES)</u> <u>Rieupeyroux</u>	<u>Laissac</u> <u>ONET BC</u> <u>EN Réquista/BC des Lacs</u> <u>Millau</u> <u>Saint-Geniez</u> <u>Rodez 3</u>

Etat des lieux et avancement des dossiers :

BBV : le Gymnase Adrien Blanchet a obtenu son homologation H2 – mise à jour du module FBI - la nouvelle salle est en attente de faire sa demande.

DRUELLE : Pour le Gymnase Maresque les vérifications et relevés ont été effectués, la Salle Fontneuve est en attente de renseigner le dossier d'homologation.

RIGNAC : le Gymnase Jarlan : Nouveaux tracés, Eclairage et mise à jour du module FBI effectués. Gymnase La Halle en attente des résultats d'homologation. Gymnase du Stade : quelques modifications à apporter pour demander l'homologation.

BC DES LACS : Rendez-vous est pris (09/11) pour effectuer les vérifications et relevés en vue de faire la demande d'homologation. Manque PV Sécurité et Résultats test des panneaux.

SERENES : Rendez-vous est pris (06/11) pour effectuer les tests des panneaux, rien pour la visite de vérification et des relevés.

Un courrier a été adressé aux clubs , [Bassin Houiller](#), [Berges du Lot](#), [Rodez](#), [Luc-Primaube](#), [Naucelle](#), [Onet-Basket](#), [Olemps](#) et [Villeneuve](#), les 24 et 25 octobre, sans réponse à ce jour.

Voilà donc aujourd'hui les clubs pour lesquels le dossier a été ouvert et plus ou moins avancé à ce jour.

Quant aux autres clubs, [ALBA](#), [B.SEGALA](#), [B.VALLON](#), [LAISSAC](#), [MARTIEL](#), [MILLAU](#), [MORLHON](#), [REQUISTA](#), [RIEUPEYROUX](#), [SEBAZAC-LIOUJAC](#), [ST-AFFRIQUE](#), [ST-GENIEZ](#) et [VILLENEUVE](#), j'attends de leur part que dans un premier temps ils me fassent passer le PV de la visite de la Commission de Sécurité et les résultats des Tests des panneaux du (ou de leurs) gymnase(s) respectif(s). Ensuite des rendez-vous pourront être pris pour la visite de vérification et les relevés.

Chaque Club, par l'intermédiaire de son Module Club peut d'ores et déjà consulter les informations et commentaires concernant les Salles et Terrains de ses adversaires (passés ou futurs).

COMMISSION MINI-BASKET

Gérard DECEMBRE

U7 : vont débiter leur saison ce samedi 7 novembre. Ce sont 14 clubs qui inscrivent 158 enfants. Quatre poules ont été formées pour cette 1^{ère} phase. La saison précédente, 10 clubs avaient inscrit 106 enfants.

U9 : Les plateaux sont partis depuis le 17 octobre. 23 clubs ont inscrit 53 équipes réparties en 6 poules géographiques. La saison précédente, 22 clubs avaient engagé 51 équipes.

U11 :

Niveau 1 : Suite aux brassages effectués le samedi 10 octobre, les 8 équipes suivantes sont qualifiées pour ce niveau.

Poule A : Rieupeyroux, Rodez, Basket en Ségala et Millau.

Poule B : St Geniez, Basket vallon, Rignac et BBV.

Ces équipes vont se confronter, dans un premier temps, par matchs aller- retour. **Un règlement spécifique est élaboré pour ces rencontres. Vous le trouverez en annexe.**

Niveau 2 : 15 équipes représentant 12 clubs.

Niveau 3 : 22 équipes représentant 16 clubs.

Pour ces 2 niveaux, mêmes règles que la saison précédente : application de l'opération **JAP**, l'équipe, qui ne joue pas, arbitre et tient la table de marque, accompagnée (très important) des éducateurs.

Les **feuilles de match**, ainsi que les **fiches d'équipes** sont à expédier au comité ou à Gérard DECEMBRE.

Si vous ne pouvez organiser le plateau à la date indiquée, décaler la date d'une journée, d'une semaine, sans oublier de prévenir les clubs adverses.

TOURNOIS DE FIN D'ANNEE :

Comme la saison précédente, 2 journées sont réservées pour les **Tournois de Noël**.

Une journée (de 09h00 à 16h00) réservée au **Tournoi de Noël des U11** le **samedi 12 décembre** à RIGNAC.

Une seconde journée réservée au **Tournoi de Noël des U9** de 09h00 à 16h00 et **aux U7** de 13h30 à 16h00, le **samedi 5 décembre**, à Villefranche de Rouergue.

Les fiches d'engagements seront très bientôt à votre disposition. Merci de tenir compte de la date limite, il y a beaucoup de travail pour organiser ces journées.

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : le **samedi 19 mars 2016**, lieu à définir. Réservé aux U9.

TOURNOI MIDI-PYRENEES DU MINI-BASKET : **dimanche 1^{er} mai 2016**, à MURET (31).

L'organisation des rencontres va être revue afin que les équipes jouent plus de matchs. Chaque équipe jouera 6 rencontres dans la journée.

FETE NATIONALE DU MINI-BASKET : **samedi 28 mai 2016**, à NAUCELLE.

CHALLENGE U13 ET PANIER D'OR : Seuls les enfants nés en 2003 et 2004 peuvent participer au challenge benjamin.

Finales départementales : **dimanche 13 mars 2016**, toute la journée, lieu à définir. Rappel : les épreuves sont les mêmes que l'an passé. Pour le Panier d'Or, mêmes épreuves, chronomètre comme la saison précédente.

Finales Midi-Pyrénées : **dimanche 10 avril 2016**, dans la Haute- Garonne, lieu à définir.

Rappelons que vous devez proposer ces épreuves à tous vos U13, pour le challenge, et U11 pour le Panier d'Or. Vous ne devez inscrire, pour les finales départementales, que les 3 premiers garçons et filles, dans chaque catégorie (12 enfants par club). Le nombre de qualifiés pour les finales régionales sont : U11 F : 3 ; U11 M : 3 ; U13 F : 3 ; U13 M : 2.

Les 2 U13 M et les 3 U13 F Qualifiés pour les finales doivent obligatoirement être d'accord, en cas de victoire finale, à participer à la finale Nationale.

Finales nationales challenge U13 : **samedi 30 avril 2016**.

CHALLENGE MOZAIC :

La 1^{ère} phase, matchs aller, va débiter ce samedi 7 novembre.

Cette saison, le challenge Mozaïc fête ses 10 ans. Cet anniversaire se célébrera lors des finales interdépartementales, le dimanche 5 juin 2016 à **MONTAUBAN**.

Le Président

Maurice TEULIER

PROCHAINE REUNION
DU COMITE DIRECTEUR :
MARDI 2 DECEMBRE 2015
18 h 00
Siège du Comité à Rodez



Saison 2015-2016

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS

CHAMPIONNATS DES JEUNES

U 11 - NIVEAU 1

Articles	U11
1 -Composition	<p>Phase 1 : 2 poules de 4 équipes</p> <p>Phase 2 : 2 poules de 4 équipes + les deux 1er de chaque poule de la Phase 1 + les 3ème et 4ème de la Phase 1</p>
2 - Joueur(se)s	Le championnat U11 est réservé aux joueurs U10 et U11 et aux joueurs régulièrement surclassés.
3 - Mutualisation possible entre associations	Les équipes en ENTENTE ou en INTER-EQUIPES sont autorisées à jouer.
4 - Temps de jeu	<p>4 périodes de 6 minutes.</p> <p>Mi-temps de 10 minutes, intervalle de 2 minutes entre chaque période.</p> <p>2 temps morts en 1ère mi-temps</p> <p>2 temps morts en 2ème mi-temps</p>
5 - Forme d'opposition	4 contre 4
6 - Directives techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les défenses de zone, zone-press sont INTERDITES. • Toutes les défenses homme-à-homme (fille-à-fille) tout terrain avec des prises à deux INTERDITES. <p>En cas d'entorses aux directives techniques, l'entraîneur devra la faire enregistrer sur la feuille de marque, dans la case "réserves".</p>
7 - JAP	<p>Afin de répondre au JAP, les rencontres seront arbitrées essentiellement par les enfants de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque équipe désigne un arbitre pour chaque 1/4 temps. Les noms des arbitres figureront sur la feuille de marque afin de pouvoir donner la carte arbitre mini-basket enfin de saison, si le jeune a arbitré au moins 8 fois lors de celle-ci. • L'arbitrage doit, si nécessaire, être "accompagné par une personne référente. • Les équipes ne présentant que 5 joueurs pourront ne pas proposer d'arbitre afin d'avoir la possibilité d'avoir un remplaçant. Dans ce cas, l'autre équipe aura la possibilité de proposer 2 arbitres à chaque 1/4 temps. • Un arbitre n'a pas le droit d'arbitrer plus de deux 1/4 temps.
8 - Occasion de remplacement supplémentaire	Une occasion de remplacement commence lorsqu'un panier du terrain est marqué dans les deux (2) dernières minutes des 3 premières périodes de la rencontres, seulement pour l'équipe adverse de celle qui a marqué (panier encaissé). Dans le cas précis, le chronométreur devra arrêter le chronomètre de jeu.
9 - Participation à la rencontre	<p>Si les deux équipes ont de 8 à 10 joueurs (euses) :</p> <p>1ère mi-temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1ère période : Seulement 6 joueurs (euses) peuvent participer à cette période.

Articles	U11
	<ul style="list-style-type: none"> • 2ème période : Seulement 6 joueurs (euses) peuvent participer à cette période dont OBLIGATOIREMENT TOUS les joueurs (euses) n'ayant pas participé au 1er quart. <p>2ème mi-temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion libre des remplacements par l'entraîneur. <p>En cas de blessure d'un (e) joueur (euse) sans la possibilité de rentrer, l'équipe aura la possibilité d'utiliser un (e) joueur (euse) supplémentaire sur la période concernée.</p> <p>Si une ou les deux équipes ont 7 joueurs (euses) et moins :</p> <p>1ère mi-temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion libre des remplacements par l'entraîneur avec l'obligation de faire participer à cette mi-temps tous les joueurs(euses) pour les deux équipes. <p>2ème mi-temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion libre des remplacements par l'entraîneur.
10 - Date et horaire des rencontres	<p>La gestion des rencontres est assurée par la Commission Mini-Basket.</p> <p>L'horaire des rencontres est décidée entre les 2 clubs.</p>
11 - Matériel et équipements	<p>Grands paniers - 3m05</p> <p>Ballons : Taille 5</p>
12 - Report des rencontres	<p>Le report des rencontres est décidé entre les 2 clubs en respectant par contre les dates butoirs des 2 phases.</p>
13 - Logiciel e-marque	<p>Le logiciel fédéral E-marque peut être utilisé. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel.</p>
14 - Engagement de plusieurs équipes	<p>Dès le début de la phase de Championnat :</p> <p><i>Si l'association sportive engage plusieurs équipes dans une même catégorie dès le début du Championnat, chacune d'entre elle doit être PERSONNALISEES (*).</i></p> <p><i>(*) Equipe PERSONNALISEE : joueur (ses)s nominativement désigné(e)s</i></p> <p>La composition des équipes personnalisées doit être transmise, avant la première journée du Championnat, à la Commission Mini-Basket chargée de cette phase de compétition : (cf art 48 des Règlements sportifs généraux).</p> <p>Les équipes se retrouvent dans des niveaux de compétition différents.</p> <p>Si, pour une phase du championnat ces équipes se retrouvent dans des niveaux de compétitions différents, la règle du "BRULAGE" s'appliquera.</p> <p>La liste des joueur(euse)s « brûlé(e)s (3 SEULEMENT DANS CETTE CATEGORIE) sera obligatoirement transmise avant la première journée de la phase, à la Mini-Basket chargée de la gestion de cette phase (cf art 47 - Règlements sportifs généraux).</p>
15 - Nombre de brûlés (es)	3

Articles	U11
16 - Mixité	Sont autorisées les équipes garçon, fille ou mixte.
17 - Pas de résultat nul	<p>En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, la rencontre se poursuit par une série de lancer-francs. Le nombre de lancer-francs est égal au nombre de joueurs de l'équipe la plus nombreuse. Chacun des joueurs inscrits sur la feuille doit tirer au moins un lancer-franc. En cas d'égalité, c'est le lancer franc en or, n'importe quel joueur pouvant tirer à son tour.</p> <p>Le choix du panier et de la première équipe devant effectuer le premier lancer-franc se feront par tirage au sort.</p>
18 - Classement	Se reporter aux textes référent des « Règlements Sportifs Généraux ».
19- Sanction en cas de forfait ou pénalité	<p>Une association sportive ayant une défaite par « FORFAIT » ou par « PENALITE » sera considérée comme ayant le plus mauvais goal average des associations sportives à égalité de points.</p> <p>Dans le cas d'une rencontre perdue par "PENALITE", l'équipe déclarée gagnante bénéficie de deux points attribués pour une rencontre gagnée.</p>
20 - Qualifications et licences	Nombre de joueur(se)s autorisé(e)s : 10 au plus.
21 - Encadrement des équipes de jeunes	Les dispositions de l'article 72 des Règlements sportifs généraux de la Ligue des Pyrénées sont en vigueur.
22 - Communication des fichiers emarque	<p>En cas de feuille de marque électronique faite avec l'aide d'un fichier importé de FBIv2, le club recevant doit déposer le fichier export.zip de la rencontre avec le système d'envoi sur la page suivante : http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/otm/e-marque</p> <p>En cas de feuille de marque électronique faite en saisie manuelle, le club recevant doit transmettre les deux fichiers suivants (export.zip et feuille de marque en pdf) par courrier électronique à l'adresse suivante : comitebasket.aveyron@wanadoo.fr</p> <p>AVANT LE DIMANCHE SOIR 20H.</p> <p>LA FEUILLE DE MATCH DOIT DANS TOUT LES CAS ÊTRE TRANSMISE à Monsieur GERARD DECEMBRE</p> <p>La Commission mini-basket se réserve le droit de trancher tout litige concernant une rencontre dont la feuille de marque ne lui est pas parvenue.</p>
24 - Responsable de l'organisation	<p>Les dispositions de l'article 34-A des Règlements sportifs généraux de la Ligue des Pyrénées sont en vigueur.</p> <p>En cas de défaut de responsable d'organisation, ni de personne majeure licenciée encadrant l'équipe, le ou la Président(e) de l'association sportive recevant sera responsable es-qualité de la bonne tenue de ses licenciés ainsi que de ses accompagnateurs et "supporters" : (cf art 610 et 611 des Règlements sportifs généraux de la FFBB).</p>
25 - Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par la commission mini-basket départementale.

